

**Thierry Reygades**  
Secrétaire National  
**Dominique Balducci**  
**Claudie Chalmin**  
**Mireille Schöhn**  
Secteur STMS

à

Madame Françoise GUILLET  
Inspectrice Générale de Biotechnologie et Secteur  
Médico-Social  
Inspection Générale  
107, rue de Grenelle  
75007 PARIS

Paris, le 15 avril 2010

Madame l'Inspectrice Générale

A la suite du vote du CSE contre l'arrêté fixant le programme d'enseignement de santé et social en classe de seconde générale et technologique, nous pensons nécessaire que soit pris en compte ce vote ainsi que l'ensemble des remarques formulées par les représentants des personnels enseignants et notamment par le SNES.

En effet, si nous avons noté positivement dans la nouvelle mouture, après la consultation des collègues, l'introduction matérielle nécessaire à la maîtrise des savoirs attendus et des TICE (encore qu'aucun élément précis et concret ne soit notifié, notamment la référence aux dédoublements), aucune des critiques formulées par l'ensemble des professeurs de STMS et de biologie n'ont été prises en compte :

- Le volume horaire (1 h 30 pour les deux disciplines) ne permet en aucune manière l'exploration des champs disciplinaires spécifiques, d'autant que les modalités d'enseignement sont laissées à l'initiative de chaque établissement créant ainsi de graves inégalités.
- La dénaturation des contenus disciplinaires par une approche interdisciplinaire des notions à aborder et des compétences s'y référant.
- L'effritement de la pédagogie inductive spécifique à la voie technologique

L'ensemble des collègues considère qu'avec cette réforme nos enseignements technologiques apparaissent bien comme sacrifiés et les conditions mise en œuvre montrent le mépris dans lequel on tient les élèves qui auront choisi cet enseignement.

Il faudrait que le Ministre puisse enfin entendre ce message unanime de la profession sous peine qu'elle renonce à l'investissement qui a toujours été le sien pour la réussite des élèves.

Nous sommes évidemment inquiets de la suite qui sera donnée à la réforme dans le cycle terminal, les collègues n'apprécieraient pas une nouvelle réduction des enseignements technologiques de la série ST2S à l'instar des séries STI et STL alors que celle-ci vient d'être rénovée. Par contre, nous souhaitons plutôt que ce soit l'occasion d'une remise à plat des contenus et des épreuves pour permettre une meilleure réussite de nos élèves tels qu'ils sont.

Enfin, reste en suspend la question de l'évaluation des Activités interdisciplinaires (AI) que nous réclamons car elle permettrait un traitement équitable des élèves de la voie technologique par rapport à ceux de la voie générale.

Nous aimerions vous entretenir de toutes ces questions et vous demandons de bien vouloir nous recevoir au début du mois de mai.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez nos remarques et à notre demande de rencontre.

Recevez, Madame l'Inspectrice Générale, l'expression de notre considération.

Thierry Reygades

Dominique Balducci

Claudie Chalmin

Mireille Schöhn